



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question au Gouvernement n° 1544

Texte de la question

GRIPPE A

M. le président. La parole est à Mme Edwige Antier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Edwige Antier. Madame la ministre de la santé et des sports ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe GDR*), nous sommes aujourd'hui confrontés au développement de l'épidémie de grippe A, dite H1N1. Il est important de lutter, comme vous le faites, contre la propagation de cette nouvelle grippe en enseignant certaines attitudes aux Français et en mettant à disposition les moyens d'éviter la propagation individuelle du virus d'une personne à une autre.

La question que je vous pose aujourd'hui, c'est celle non seulement d'une nouvelle députée, mais aussi d'un pédiatre, d'un médecin qui a pu voir sur le terrain combien les mesures mises en oeuvre et la pression exercée pour que les forces de santé soient efficaces ont été importantes. Nous, médecins, avons tous reçu ces informations sur le terrain, et nous savons qu'il s'agit d'un effort justifié et responsable.

Madame la ministre, je vous demande de dresser devant nous le bilan des mesures que vous avez prises : quelle est leur efficacité ? Pouvez-vous nous dire également les mesures que vous prévoyez en cas d'aggravation de l'épidémie ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports*. Madame la députée, la France se prépare depuis de nombreuses années à une pandémie grippale. Elle a élaboré un plan avec l'aide du Parlement, largement associé à sa préparation.

J'entends d'ailleurs poursuivre ce travail de transparence avec le Parlement. C'est ainsi que je serai longuement auditionnée demain, à l'invitation du président Méhaignerie, par la commission des affaires sociales, comme je m'y étais engagée au mois de juillet. À la demande du président Accoyer, ce débat sera diffusé sur La Chaîne parlementaire, afin que nos concitoyens bénéficient de l'information la plus large possible.

Madame la députée, vous avez raison de souligner les efforts considérables réalisés par les professionnels de santé, que ce soit en ville ou à l'hôpital ; je tiens moi aussi à les remercier.

Parce que nous sommes en présence d'un virus beaucoup moins sévère que ce que nous craignons, nous avons adapté notre dispositif, en passant le relais à la médecine de ville. Nous avons également, pour parer à toute éventualité, renforcé le système hospitalier, les centres 15 et les services de réanimation, élaboré les plans de continuité des administrations, enrichi l'information tant à destination des médecins que de nos concitoyens, en présentant les " gestes barrières ", et préparé une campagne de vaccination.

Tout cela est conduit sous le pilotage du ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux. ("*Aïe, aïe, aïe !*" *sur les bancs du groupe SRC.*) Nous sommes pleinement mobilisés, mais vous avez aussi souligné à juste titre, madame la députée, qu'il s'agissait d'un effort collectif, auquel tous nos concitoyens sont invités à participer.

(*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Antier](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1544

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 septembre 2009